

Inser'toit

La fiche synthèse du dispositif



Adresse : 13 rue Lépouzé - 27000 EVREUX

Téléphone : 02 32 62 26 65 / 07 71 78 38 36

Mail : insertoit@abriasso.org

Directrice adjointe du pôle jeunes : Sabrina ODIFREDI

Coordinateur RHJ/SHAJ : Harold LETESSIER

MISSIONS

- Permettre à chaque jeune de trouver une solution de logement adaptée à sa situation
- Favoriser l'accès à l'emploi, à l'insertion sociale et à la transition professionnelle par l'obtention d'un logement
- Aider les jeunes dans l'accès et la connaissance de leurs droits en qualité de locataires, salariés, alternants ou étudiants
- Guider les jeunes dans l'appropriation de leur logement et de leur environnement
- Préparer les jeunes à l'autonomie par un accompagnement personnalisé (élaboration d'un budget prévisionnel et des dépenses, travail autour de la notion d'habitat et d'habiter...)

PUBLIC ACCOMPAGNÉ

Les jeunes âgés de 18 à 30 ans :

- En mobilité, nécessitant une solution de logement adaptée
- En situation précaire due à la formation ou à l'emploi (CDD, CDI à temps partiel ou intérim)
- Avec de faibles ressources ou des revenus précaires et aléatoires
- Sortant de structures d'hébergement ou d'institutions (ex : la Protection Judiciaire de la Jeunesse ou l'Aide sociale à l'Enfance), dont le parcours résidentiel et professionnel nécessite d'être consolidé par un accompagnement
- Ou ayant trouvé un emploi en territoire rural, rendant l'accès au logement difficile

DURÉE DE D'ACCOMPAGNEMENT

Accompagnement sur une période de 6 mois, renouvelable si nécessaire.

FORME D'HABITAT

Le Logement Familial de l'Eure propose des logements individuels en fonction des disponibilités.

MODE DE FONCTIONNEMENT

Le jeune est accompagné dans la recherche d'un logement adapté à ses besoins ainsi que dans les démarches annexes (visites de logements, états des lieux, emménagement, demande d'aide au logement, etc.).

Le Logement Familial de l'Eure propose un accès adapté à la location par un quittancement évolutif sur les 6 premiers mois de location. A ce titre, le 1er mois, le jeune règlera 10% du loyer déduit de l'APL auquel s'ajouteront

Siège social

9, Boulevard de la Buffardièrre 27000 Évreux

02 32 62 84 85

siege@abriasso.org



les charges, puis 20% au 2nd mois, jusqu'à atteindre la somme du loyer intégral au terme des 6 mois. A l'issue de la période, un bilan est établi avec le jeune, pour valider la bonne gestion du logement par le locataire.

● **ORIENTATION**

Par les partenaires ou à la demande du jeune.

● **FINANCEMENT**

Le dispositif Inser'toit est financé par le Logement Familial de l'Eure par le biais du FNAVDL Région.

● **L'ÉQUIPE**

Les jeunes sont accompagnées par une conseillère en économie sociale et familiale.

Siège social

9, Boulevard de la Buffardière 27000 Évreux
02 32 62 84 85
siege@abriasso.org

